

Léon le désobéissant.

Numéro d'inventaire : 1980.00025.112

Auteur(s) : Hermann Vogel

Type de document : image imprimée

Éditeur : Quantin (A.) Imprimeur-Editeur (7, rue Saint Benoît Paris)

Imprimeur : Quantin (A.) Imprimeur-Editeur

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1886 (vers)

Collection : Imagerie artistique. Série 1 ; n° 5

Description : Gravure en couleurs imprimée en chromotypographie traces de colle bord g. bord dr. déchiré ruban adhésif au dos de la feuille

Mesures : hauteur : 374 mm ; largeur : 255 mm

Notes : Histoire de Léon, un petit garçon qui désobéit à ses parents et qui est victime de bien des malheurs. signature dans la gravure en bas à dr. : "H. Vogel" Vogel, Hermann (1856-1918 ; illustrateur) Allemand naturalisé Français. Actif à Paris, peintre. - dessinateur. - illustrateur. - graveur

Mots-clés : Les mythes de l'enfance, l'enfant roi, l'enfant canaille, l'enfant prodige, etc. Imagerie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français
ill. en coul.

IMAGERIE ARTISTIQUE
Série 1. — N° 5.

LÉON LE DESOBÉISSANT

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
7, rue Saint-Benoît, Paris.



Un jour, les parents du petit Léon, obligés de le laisser seul, lui défendent de se pencher aux fenêtres, comme il en a l'habitude.



Mais le petit désobéissant monte sur une chaise pour regarder dehors.



Il se penche, et, perdant l'équilibre, tombe la tête la première.



Par bonheur, il s'accroche à un clou qui se trouve juste sous la fenêtre.



Un vilain homme, voleur d'enfants, qui passait par là, cherchant un enfant égaré ou un mauvais sujet à emmener, l'aperçoit et se dirige de son côté.



Il le décroche et l'emporte sous son bras, malgré ses résistances.



Léon se trouve à présent dans un affreux trou tout noir, au milieu de sacs de charbon. On lui a enlevé ses beaux habits pour lui mettre à la place des guenilles.



La femme du voleur, affreuse et méchante, passe son temps à le gronder ou à le battre.



Un jour, il voit entrer des gendarmes : comme il est seul, c'est lui qu'on arrête.



Puis, on l'emmène en prison. Quelle honte de traverser la rue entre deux gendarmes comme un voleur ! Le commissaire, après l'avoir interrogé, le fit reconduire chez ses parents.



Le petit Léon, dans les bras de sa maman, lui raconta ses malheurs.

